

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes commandes passées par le client auprès de Locasound sonorisation. Ces conditions générales de vente excluent, à défaut d'acceptation écrite de Locasound sonorisation, toutes les conditions générales et particulières d'achat du client. Aucune dérogation à ces conditions générales de vente ne sera admise sans confirmation écrite de Locasound. Sauf preuve contraire, l'acheteur reconnaît avoir reçu un exemplaire des présentes conditions générales de vente. Un exemplaire est systématiquement envoyé avec les offres de prix.

2. Prix et paiement

Sauf stipulation contraire, nos prix s'entendent hors TVA.

Le prix de vente est le prix indiqué sur nos tarifs en vigueur le jour de la réservation de la vente ou de la passation de la commande.

En vue du paiement des produits vendus, Locasound sonorisation se réserve le droit d'exiger la constitution, à son choix, de garanties complémentaires, telles qu'une caution.

Sauf stipulation contraire, toutes nos factures sont payables en Euro, au siège social de Locasound sonorisation, (Locasound sonorisation 5 Rue H Billemont 7334 Villerot).

Toutes nos factures sont envoyées au format électronique à l'adresse E-Mail que le client a communiqué lors de sa commande.

Toute réclamation relative à une facture doit être notifiée par courrier postal à Locasound sonorisation au plus tard dans les 15 jours de sa réception à défaut de quoi elle ne sera pas prise en compte.

En cas de non-paiement de toute facture à l'échéance, le client sera redevable à Locasound sonorisation, de plein droit et sans mise en demeure préalable, des intérêts d'un montant égal au taux de 10 %. Toute facture impayée à la date d'échéance entraînera la déduction, de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 75€. En cas de recouvrement judiciaire de toute facture, le client sera, en outre, redevable des frais raisonnables de recouvrement, telles que les frais d'avocat et les frais internes de gestion qui dépasseraient le montant de cette indemnité forfaitaire.

3. Livraison

Lorsque nos produits sont livrés par nos soins, le client doit s'assurer lors de sa commande que l'adresse de livraison est complète et correcte. Le client est aussi dans l'obligation de signaler si lors de la livraison, il y a des difficultés pour le stationnement, des marches sur le trajet du véhicule jusqu'à l'endroit où l'installation sera réalisée.

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Aucun retard de livraison ne peut donner lieu à la résiliation par le client. En outre, Locasound sonorisation peut facturer des frais de stationnement liés à une livraison pour laquelle il n'y a pas d'autre solution pratique.

Locasound ne peut être tenu responsable de la non livraison de matériel lors d'un cas de force majeure. Si toute fois, un acompte aurait été versé, le client sera remboursé sans aucune autre indemnité.

4. Résiliation d'une location

En cas de résiliation unilatérale de toute location ou prestation par le client, celui-ci est redevable au vendeur, à titre d'indemnité de dédit, d'une somme égale à 30% de la valeur hors TVA du prix de vente. Une facture sera établie directement de plein droit et sans mise en demeure et sera adressée au client. Tout acompte versé lors d'une réservation ne sera pas récupérable par le client sauf si celui-ci apporte une preuve d'un cas de force majeure.

5. Sous traitance

Locasound sonorisation pourra sous-traiter tout ou une partie de l'exécution de la location ou prestation à un tiers sans l'accord préalable et écrit du client.

6. Réservation à partir du site internet

Lorsque le client exécute une réservation à partir du site internet il est soumis aux présentes conditions de ventes. Qu'il s'agisse d'une réservation sur base d'un E-Mail ou d'un bon de commande, le client s'engage dès lors à honorer le paiement de la facture.

Seuls les réservations par E-Mail, sur base d'un N° de ticket (demande de devis), ou par bon de commande sont effectives.

7. Droit applicable

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge.

Tout litige relatif à la formation, l'exécution, l'interprétation de ces conditions générales de vente et qui ne peut être résolu à l'amiable, est soumis à la compétence exclusive de la juridiction de Mons.